



AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL

N. 1 COORDINATEUR LOCAL DE PROJET INTERNATIONAL

Projet : “Valorisation des chaînes de valeur des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) pour améliorer les moyens d'existence des communautés rurales et conserver l'agro-biodiversité au Burkina Faso et au Niger – ORPH-CROP.”

Code de référence : Réf. N° 13/V/2024

Date de parution : 12/12/2024

Date limite de candidature : 12/01/2025

Poste : *Coordinateur de projet international au Burkina Faso et au Niger*

Type de poste : *Consultant (Contrat à durée déterminée)*

Lieu d'affectation : *Burkina Faso.*

Durée du contrat : *contrat initial de 12 mois – comprenant une période d'essai de trois mois – avec possibilité de renouvellement, jusqu'à un maximum de deux renouvellements annuels supplémentaires, sous réserve de l'approbation de propositions de projet spécifiques pour chacun des pays concernés, ainsi que de la disponibilité des fonds et de performances satisfaisantes.*

Période de commencement : *Le CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la nomination du candidat au poste uniquement après l'achèvement des procédures administratives et financières relatives à l'allocation des fonds du projet, sous réserve des autorisations requises et de l'absence d'objections de la part des autorités/institutions compétentes.*

Titre du projet : *“Valorisation des chaînes de valeur des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) pour améliorer les moyens d'existence des communautés rurales et conserver l'agro-biodiversité au Burkina Faso et au Niger – ORPH-CROP”.*

CONTEXTE

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (CIHEAM Bari) recherche un Coordinateur de Projet pour l'initiative intitulée « *Valorisation des chaînes de valeur des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) pour améliorer les moyens d'existence des communautés rurales et conserver l'agro-biodiversité au Burkina Faso et au Niger – ORPH-CROP* », financée par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, via l'Agence italienne pour la Coopération au Développement.

L'initiative Orph-Crop a été développée en synergie avec le projet SUSTLIVES, financé par l'Union européenne dans le cadre du programme DeSIRA. Alors que SUSTLIVES est focalisé sur la recherche et l'agrobiodiversité des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger, Orph-Crop vise à développer les chaînes de valeur des cultures orphelines et à améliorer les politiques agricoles. Cette initiative entend également contribuer à la résilience climatique et à la durabilité agro-alimentaire en réponse aux crises, notamment l'insécurité alimentaire et la raréfaction des ressources naturelles. Les principaux résultats attendus incluent une augmentation significative de la production et de la consommation de NUS, un renforcement des compétences agricoles, une amélioration de la gouvernance, ainsi qu'une large diffusion des pratiques agroécologiques.

TERMES DE RÉFÉRENCE

Lieu d'affectation : Ouagadougou (Burkina Faso) avec des missions fréquentes au Niger et des missions occasionnelles en Italie.

Contrat et Rémunération : La rémunération, les indemnités et autres conditions offertes en vertu des règles et règlements du CIHEAM Bari, seront déterminés en fonction de l'ancienneté professionnelle, de la qualification professionnelle spécifique et du niveau de compétence concernant les responsabilités et les tâches spécifiques que le candidat retenu devra effectuer.

Durée du projet : 36 mois.

Durée : Le contrat initial est de 12 mois, comprenant une période probatoire de trois mois, avec possibilité de prolongation pour la durée totale du projet, sous réserve de la disponibilité des fonds et de performances satisfaisantes.

Date prévue de début d'emploi : À l'issue du processus de recrutement.

Responsable direct : Coordinateur de programme du CIHEAM Bari, sous la supervision du responsable de l'Unité de coopération du CIHEAM Bari.

1. FONCTIONS CLÉS

COORDINATEUR LOCAL DE PROJET INTERNATIONAL

Dans le cadre de sa mission, le Coordinateur local de Projet International collaborera étroitement avec la direction du CIHEAM Bari et/ou ses représentants autorisés, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels locaux, afin de garantir :

- L'élaboration des plans opérationnels généraux et annuels ;
- La mise en œuvre et le suivi des plans opérationnels généraux et annuels ;
- La gestion quotidienne des activités de projet confiées, en veillant à une réalisation optimale des résultats, des impacts et des objectifs dans les délais impartis ;
- La mise en place de l'unité de gestion du projet à Ouagadougou (Burkina Faso) et la coordination des activités des bureaux de projet au Burkina Faso et au Niger ;
- Le suivi et le contrôle des activités planifiées des partenaires du projet, y compris celles des organisations de la société civile bénéficiaires des appels à projets ;
- La coordination et le suivi des missions de terrain pour tous les consultants nationaux et internationaux, avec élaboration des Termes de Référence (ToR) correspondants ;

- La mise en œuvre des procédures de suivi, d'évaluation et d'audit (internes et externes) ;
- La rédaction des rapports techniques annuels, de mi-parcours et finaux et la supervision de la préparation des rapports financiers ;
- La gestion administrative/comptable et la soumission mensuelle des justificatifs de dépenses, conformément aux procédures du CIHEAM Bari ;
- L'organisation des réunions de coordination périodiques avec les partenaires locaux, y compris le Comité de Pilotage ;
- L'application des normes de sécurité conformément aux politiques du CIHEAM Bari pour la mise en œuvre des activités ;
- L'interaction et la coordination continues avec l'Unité de coopération et la personne de contact du CIHEAM Bari ;
- La supervision des événements du projet et la préparation des matériels de visibilité, de diffusion et promotionnels, en coordination avec le Bureau des Relations externes et de la Communication du CIHEAM Bari ;
- Le respect des règles administratives et financières du CIHEAM Bari ainsi que de son code d'éthique ;
- Le renforcement des relations stratégiques avec les autorités locales et italiennes, notamment l'Ambassade d'Italie, les bureaux de l'AICS, les ministères et autres partenaires clés, pour le compte du CIHEAM Bari.
- La participation aux réunions de suivi semestrielles qui se tiendront au siège du CIHEAM Bari en Italie.

2. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

2.1 Conditions nécessaires :

Les candidats seront jugés éligibles pour la sélection sur la base des critères essentiels suivants, à remplir avant la date limite de dépôt des candidatures.

- Diplôme universitaire en sciences agricoles, socio-économie, gestion des entreprises, ingénierie ou dans des domaines connexes ;
- Expérience professionnelle avérée d'au moins 5 ans dans la gestion de projets/programmes de coopération internationale dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ;
- Expérience préalable dans la gestion de projets de coopération au développement en Afrique subsaharienne ;
- Compétences linguistiques : Italien (langue maternelle ou niveau C2) ; Français (niveau C1 ou supérieur) ;
- Maîtrise des outils de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint).

2.2 Compétences préférentielles :

- Expérience professionnelle dans la région du Sahel (Burkina Faso, Niger, etc.) ;
- Expertise en espèces négligées et sous-utilisées (NUS) et/ou en agroécologie ;
- Familiarité avec les mécanismes de soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux organisations de la société civile (OSC) ;

- Maîtrise des techniques et méthodologies de formulation, gestion et suivi de projets de coopération internationale (approche du cycle de gestion de projet et du cadre logique, théorie du changement, gestion axée sur les résultats, PRAG, etc.) ;
- Connaissance des instruments réglementaires internationaux en matière d'aide au développement, des lignes directrices générales et sectorielles pour la coopération italienne, ainsi que des mécanismes de gestion des programmes financés par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS).

2.3 Compétences et capacités personnelles

- Compétences en leadership : capacité à guider et motiver les membres de l'équipe ;
- Compétences en communication : aptitude à communiquer de manière efficace avec les membres de l'équipe, les partenaires, les parties prenantes, les autorités locales et les bailleurs de fonds ;
- Compétences organisationnelles : capacités organisationnelles solides pour planifier et exécuter les tâches de manière efficace ;
- Gestion du temps : capacité à gérer efficacement les délais et les échéances du projet ;
- Compétences en résolution de problèmes : aptitude à relever les défis et à trouver des solutions de manière efficace ;
- Adaptabilité : flexibilité et capacité à s'adapter aux exigences ou circonstances changeantes du projet ;
- Gestion des risques : capacité à identifier et à atténuer les risques potentiels pour la réussite du projet ;
- Gestion du budget : gestion efficace des finances et des ressources du projet ;
- Expertise technique : connaissances et compétences dans le domaine agronomique/agricole ;
- Esprit d'équipe : capacité à favoriser un environnement d'équipe positif et à promouvoir la collaboration au sein du projet.

3. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Tous les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature, datée et signée, en format PDF à l'adresse e-mail suivante : cv@iamb.it.

La date limite de soumission des candidatures est le 12/01/2025 à 23h59.

Les candidats doivent spécifier le code de référence suivant dans l'objet de l'e-mail : **Réf. n° 13/V/2024 " Candidature pour le poste de Coordinateur Local de Projet International "**. Les candidatures ne comportant pas cette référence seront exclues de la sélection. La candidature doit inclure les documents suivants :

- Lettre de motivation en anglais (maximum 1 page, A4, Times New Roman, taille 12), dûment signée ;
- *Curriculum vitae* en anglais (format Europass), dûment signé ;
- Copie d'un passeport valide ;
- Déclaration relatives aux "*Informations concernant la collecte, le stockage et le traitement des données personnelles*", dûment signée pour approbation.

Les candidats doivent également fournir un numéro de téléphone fonctionnel et une adresse e-mail valide pour les communications et doivent informer le CIHEAM Bari de tout changement pertinent après la soumission de la candidature.

Seules les candidatures complètes, reçues dans les délais impartis, seront examinées. Avant de soumettre une candidature, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent toutes les conditions nécessaires spécifiées dans cette annonce de recrutement. Les dates de début et de fin de tous les emplois précédents, ainsi que l'indication du statut à temps plein ou partiel, doivent être clairement mentionnées dans le *curriculum vitae*. Il est également nécessaire de fournir des informations détaillées concernant toute expérience professionnelle, formation, recherche ou études pertinentes dans le CV. En ce qui concerne la section "Qualifications et Compétences Requises" (2.1 Compétences linguistiques), il est fortement conseillé de spécifier le niveau de compétence linguistique selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR). Sur demande, les candidats devront soumettre des documents justificatifs précisant la durée et la nature de ces expériences.

Le CIHEAM Bari encourage vivement les candidatures féminines qualifiées, dans le cadre de son engagement à promouvoir un environnement de travail inclusif et à promouvoir l'égalité des genres au sein de son équipe.

4. EXCLUSION DES PROCÉDURES DE SÉLECTION

Les candidatures ne seront pas prises en compte si :

- Elles ne remplissent pas l'une des conditions nécessaires d'éligibilité ;
- Elles sont reçues après la date limite ;
- Elles contiennent des documents qui ne sont pas dûment signés ;
- Elles ne contiennent pas les documents requis selon la procédure mentionnée ci-dessus.

5. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Une fois le délai de validité de l'annonce expiré, le CIHEAM Bari procédera à l'évaluation de l'éligibilité des candidatures en fonction du respect des conditions requises et de l'absence de motifs d'exclusion. Le CIHEAM Bari désignera ensuite un comité, garantissant son autonomie et son impartialité. Ce comité évaluera les mérites des candidatures, attribuant un maximum de 100 points selon les critères suivants :

5.1 Qualifications (Max 40 points)

L'évaluation de la formation, de l'expérience professionnelle et des compétences, ainsi que du respect des compétences nécessaires et préférentielles, telles qu'indiquées dans les documents soumis par le candidat, sera effectuée selon les paramètres suivants :

- ✓ Formation – jusqu'à 10 points.
- ✓ Compétences linguistiques – jusqu'à 10 points.
- ✓ Évaluation de l'expérience professionnelle – jusqu'à 20 point.

5.2. Entretien (maximum 50 points)

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 30 points pour les compétences nécessaires et préférentielles (cf. 5.1) seront inclus dans la liste restreinte et invités à un entretien.

L'entretien se déroulera par visioconférence (par ex. Skype ou Zom), dans les langues indiquées dans l'appel à candidatures. Il permettra d'évaluer les connaissances et l'expérience du candidat, son aptitude à accomplir la tâche en cause, les compétences linguistiques requises et toutes autres compétences jugées nécessaires pour apprécier le profil du candidat au poste à pourvoir. L'avis d'entretien est envoyé par courrier électronique à l'adresse indiquée par le candidat lors de sa candidature. Les candidats n'auront pas droit au remboursement des frais encourus dans le cadre de l'entretien.

Le CIHEAM Bari procédera à l'évaluation des candidats conformément à ses règles et procédures internes. L'évaluation suivra le principe de *l'intuitus personae*, en raison de la nature intellectuelle des missions. La nomination sera formalisée en accord avec les réglementations du CIHEAM Bari, après approbation du CV du candidat retenu par le Directeur du CIHEAM Bari. Une période probatoire initiale de trois mois sera instaurée, à l'issue de laquelle la nomination pourra être confirmée ou révoquée.

6. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Le candidat retenu sera celui ayant obtenu le meilleur score au classement général et sera informé en conséquence. En cas de retrait du candidat retenu ou de résiliation anticipée du contrat, le CIHEAM Bari se réserve le droit de désigner un autre candidat sur la liste de classement, en fonction de la disponibilité des ressources financières.

En cas de scores égaux, la préférence sera donnée au candidat le plus jeune.

Le candidat sélectionné devra fournir les documents suivants :

- Copie numérisée d'un passeport valide (au moins 6 mois) ;
- Questionnaire de santé du CIHEAM Bari, complété dans tous les champs requis ;
- Inscription dans le registre des experts du CIHEAM Bari (<https://cviamb.iamb.it>).

Les candidats doivent respecter les critères énoncés ci-dessus afin d'éviter toute exclusion de la liste de classement. En raison des exigences liées à la continuité des services, le candidat sélectionné devra prendre ses fonctions dans un délai d'un mois à compter de la sélection. En cas d'indisponibilité, le CIHEAM Bari se réserve le droit de désigner un autre candidat parmi ceux inscrits sur la liste de classement.

7. CONTRAT ET RÉMUNÉRATION

La rémunération, les indemnités et les autres conditions d'emploi sont régies par les règles et règlements du CIHEAM Bari. Elles seront déterminées en fonction de l'ancienneté professionnelle, des qualifications spécifiques et du niveau de compétence requis pour assumer les responsabilités et accomplir les tâches attribuées au candidat retenu. La rémunération sera versée en euros et inclura les charges sociales, l'assurance ainsi que les obligations fiscales applicables. Le montant de la rémunération ne dépassera pas les seuils établis pour des postes similaires au sein d'autres organisations intergouvernementales. Les membres du personnel, qu'ils soient permanents ou non permanents, doivent respecter le Code d'éthique du CIHEAM Bari, qui reflète l'engagement de l'Organisation envers ses valeurs fondamentales.

8. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les candidats sont conscients que la soumission de leurs candidatures implique un consensus pour traiter et gérer leurs données personnelles (y compris les données sensibles). Ces données seront exclusivement gérées par le personnel du CIHEAM Bari en charge de la conservation et de l'exploitation des dossiers de candidature.

En particulier, le CIHEAM Bari s'engage à gérer les données personnelles conformément aux obligations de confidentialité émises le 5 juillet 2019 (« Politique de sécurité des informations et de protection des données personnelles »), inspirées du Règlement UE 679/2016 – « Règlement général sur la protection des données », y compris d'autres modifications/amendements.

9. CLAUSES DE SAUVEGARDE

CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la formalisation de l'emploi après la finalisation de la procédure administrative et financière pour l'allocation des fonds du projet, ainsi qu'une fois les autorisations obtenues et aucune objection n'ayant été soulevée par les autorités/organismes compétents. En outre, CIHEAM Bari peut, à sa discrétion, décider de ne pas poursuivre la procédure de nomination. Ce poste n'est ni un emploi permanent au sein du CIHEAM Bari ni dans le cadre du projet, et il est soumis à un contrôle périodique. Si un cas de force majeure oblige le consultant à retourner en Italie, la rémunération sera réévaluée en conséquence.